



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301601 - Côte bleue - chaîne de l'Estaque

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301601	1.3 Appellation du site Côte bleue - chaîne de l'Estaque
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 10/03/2016	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/05/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032510859&dateTexte=>

Explication(s) :

MAJ 2013.04 : conversion surface 5553 ha Lamb93 (au lieu de 5565 Lamb2e). MAJ 2016.02 : actualisation listes hab/esp selon inventaires DOCOB (terrain 2014). Ajout commune de Marseille (concernée marginalement). MAJ 2016.03 : suppression commune Marseille car non consultée réglementairement en 2002. Débordement marginal (1 ha) à considérer comme une imprécision du périmètre SIG. MAJ 2016.04 : complété rubrique menaces, à la demande du MNHN.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,19278°

Latitude : 43,36278°

2.2 Superficie totale

5553 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13021	CARRY-LE-ROUET
13026	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES
13033	ENSUES-LA-REDONNE
13043	GIGNAC-LA-NERTHE
13088	ROVE (LE)
13104	SAUSSET-LES-PINS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1240 <i>Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques</i>		11 (0,2 %)		G	A	C	B	B
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	0,16 (0 %)		G	A	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		0,76 (0,01 %)		G	C	C	C	C
6220 <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	162 (2,92 %)		G	A	C	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		74 (1,33 %)		G	C	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		322 (5,8 %)		G	A	C	A	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	10	P	B	C	C	C
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		0,25 (0 %)		G	D			
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		9,4 (0,17 %)		G	C	C	C	C
9540 <i>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques</i>		15,4 (0,28 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	DD	D			
M	1307	Myotis blythii	c			i	R	P	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	c			i	R	P	C	C	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	R	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
P		Convolvulus lanuginosus										X
P		Gagea lacaitae										X
P		Gagea villosa										X
P		Helianthemum marifolium										X
P		Helianthemum syriacum										X



P		Limonium pseudominutum										X
P		Ophrys provincialis								X		X
P		Ophrys speculum							X			X
P		Silene sedoides										X
P		Ophrys bertolonii subsp. bertolonii										X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	0 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	50 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	20 %

Autres caractéristiques du site

Chaîne calcaire et dolomitique où les milieux rupestres prédominent.

Vulnérabilité : Le site est particulièrement exposé aux incendies. Il est sensible à l'urbanisation, aux aménagements et à la surfréquentation, et ce essentiellement sur la frange littorale et les flancs Est-Ouest du massif. Colonisation des milieux naturels par des espèces végétales exotiques envahissantes.

4.2 Qualité et importance

La flore y présente un intérêt exceptionnel de par la présence d'espèces ibériques et nord-africaines en limite d'aire, d'espèces rares ou rarissimes pour la France. Une vingtaine d'espèces végétales patrimoniales recensées en 2014.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	C01	Exploitation minière et en carrière		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	50 %
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Etablissement public	50 %
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

* inventaire des ZNIEFF terrestres, DIREN PACA, 2003.

* Diagnostic écologique territorial d'un chaînon littoral péri-urbain : Le Massif de la Nerthe/Estaque/Côte Bleue (Bouches-du-Rhône). VANDERPERT Héloïse, 2007. IMEP, ECO-MED.

Résultats DOCOB non encore disponibles car en cours d'élaboration (2014-2017).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	50 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	COTE BLEUE (parcelles multiples)	*	50%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire du Littoral (pour partie)

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Conservatoire du Littoral (pour partie)